

La droite fait du forcing pour des caméras à la gare de Renens

VIDÉOSURVEILLANCE | Tout le monde en convient: le réaménagement de la gare est une chance. Mais pour Roland Divorne, membre du Rassemblement du centre-droite de Renens, il faut aussi penser à améliorer la sécurité à cet endroit. Pour son groupe politique, la solution pourrait venir par la pose d'un système de surveillance.



© ODILE MEYLAN | Les infrastructures de la gare de Renens sont vétustes et participent au sentiment d'insécurité ressenti par une partie de la population. Le centre-droite souhaite qu'un système de vidéosurveillance soit installé.

Raphaël Ebinger | 11.04.2009 | 00:01 Journal 24 Heures

La rénovation urbaine de la gare de Renens est sur les rails. Le Conseil communal a en effet accepté, jeudi dernier, un crédit d'étude pour la phase d'avant-projet. Les travaux prévus sur quatre ans dès 2011 ou 2012 transformeront l'endroit pour offrir un confort nettement supérieur aux usagers du rail et améliorer les liaisons piétonnières et cyclables entre le sud et le nord des voies ferroviaires. Autant dire que les alentours aujourd'hui tristes du bâtiment centenaire seront méconnaissables au terme du chantier. Ce qu'attend avec impatience la population. Reste que, pour le Rassemblement du centre-droite de Renens, un point a été négligé dans le projet: la sécurité.

«Le préavis de la rénovation de la gare est très bon. Mais rien n'est prévu pour la sécurité du secteur», déplore **Roland Divorne**, un élu du Rassemblement du centre-droite de Renens (RCDR) qui a déposé une motion allant dans ce sens. «Elle a pour objectif de compléter le projet municipal en demandant d'évaluer tous les moyens afin d'améliorer au plus vite la sécurité dans ce secteur sensible, y compris par des moyens de vidéosurveillance», précise-t-il.



Secteur sensible

L'élu réagit aux incivilités qui ont eu lieu aux alentours de la gare ces derniers mois: jet d'un cocktail Molotov ou vitrines cassées dans le passage sous-voies, par exemple. La bande de jeunes qui en est l'auteur fait en effet régner un sentiment d'insécurité dans le secteur.

Pour lutter contre cela, l'installation de caméras est donc soutenue par le RCDR. «Ce sera un élément dans un ensemble de mesures, assure toutefois le motionnaire. Il sera complémentaire à l'action policière, ainsi qu'aux futurs parrains et marraines du programme des CFF qui entreront en fonctions cet été à la gare.»

La municipale écologiste Tinetta Maystre, en charge de l'Urbanisme, admet les préoccupations qui peuvent exister chez les administrés. «Le sentiment d'insécurité existe. La demande pour plus de mesures de sécurité doit être débattue aujourd'hui.» Toutefois, elle rappelle que lors de la consultation publique du projet de rénovation urbaine de la gare, la demande pour la pose de caméras n'était pas apparue au sein de la population.

Pour que la motion déploie des effets concrets, il faudra d'abord qu'elle soit prise en considération par le Conseil communal lors de sa prochaine séance. Et qu'ensuite la Municipalité étudie la manière de la mettre en application.

Effet dissuasif

«Dans les faits, l'effet dissuasif des caméras est avéré, remarque le municipal RCDR en charge de la Police, Olivier Golaz. Celle installée au refuge après une vague de déprédations nous a permis d'identifier les casseurs.» Prudent, l'élu refuse de préjuger de la future prise de position de la Municipalité concernant la motion. A titre personnel, il admet toutefois «n'être pas défavorable» à la vidéosurveillance.

Il n'empêche, le dépôt d'une telle motion sécuritaire, en pleine campagne électorale, ne pouvait pas mieux tomber. «Le RCDR cherchait le bon moment pour déposer cette motion, se défend Roland Divorne. Le préavis de l'aménagement de la place de la Gare semblait être la bonne occasion. Maintenant, il faut un débat sur la question de la sécurité dans le secteur de la gare. Et cela permettra de montrer au public que le Conseil communal a empoigné le problème.»

Motion déposée par le RCDR au Conseil communal, le 2 avril 2009:

Pour plus de sécurité à la gare de Renens

Le conseil vient d'accepter le préavis 71 pour le crédit d'étude de la rénovation de la gare de Renens.

Ce préavis parle de rénovation urbaine et de mobilité mais, omet le volet de la sécurité des usagers, des habitants du secteur et des biens publics.

Cette motion a pour objectif de le compléter en demandant à la municipalité, d'évaluer tous les moyens afin d'améliorer **au plus vite** la sécurité dans ce secteur sensible, y compris par des mesures de vidéo surveillance.

Je développerai cette motion à notre prochaine séance, le 14 mai.

Roland Divorne